

COMPTE-RENDU DE LA VISIO-RÉUNION du 03 décembre 2024

PRÉPARATION COËT 2025, RÉUNION N°01 :

OBJET :

- 1 : Retour d'informations sur les cérémonies 2024 (par Jean-Paul THONIER)
- 2 : Discussion sur le format de séjour à adopter.
- 3 : Perspectives pour notre site internet (par Patrick LAMANDÉ)
- 4°: Les Bilans / Enseignements de la réunion de BAYONNE 2024.

PILOTE: Christian SOUM.

- Secrétaire: André CATENNE.
- 11 participants du bureau élargi.

DESTINATAIRES : 11 membres du bureau élargi.
En lecture sur le site Internet.
Archives.

La réunion est ouverte par Christian SOUM.

Il déplore trois décès récents; Daniel PHILIPPE le 10/10/24, François PASCAL le 16/10/24 à Abidjan et Édouard KIEN le 11/11/24. Cela porte à 50 le nombre de décès connus à ce jour.

1° : RETOUR D'INFORMATIONS SUR LES CÉRÉMONIES 2024 À COËTQUIDAN

(PAR JEAN-PAUL THONIER).

- Ce qui a été fait cette année :

La journée de parrainage EMIA 2024, samedi 16 novembre, s'est divisée en deux événements ;

- **Le parrainage 25/50 ans** de la jeune promotion « Ceux du Sahel » le matin avec accueil à/c 9h, Amphi Napoléon à 10h pour des allocutions des 3 promotions, puis parrainage à 11h sur le terrain d'aviation.

- **La remise des sabres** par la promo 25 ans. Cette dernière s'est déroulée à partir de 15h30 par une messe, puis remise des sabres à 18h30 suivie d'un repas debout sous tente et d'une soirée dansante.

Observations: Outre le fait que rien n'est figé d'une année sur l'autre, l'organisation étant laissée aux bureaux de promotion, l'implication de la promotion 50 ans est faible puisque limitée au parrainage.

Le dîner debout puis la soirée dansante ne sont pas adaptés à notre population âgée.

- Ce que nous pouvons anticiper.

- **L'organisation du parrainage 25/50 ans** ne semble pas figée. La période (novembre) semble évidente, malgré des informations contradictoires le situant vers mars 2025 ou un jumelage avec la promotion Turenne semblent fantaisistes. Des contacts pris avec le Commandant de Promotion et le Grand Prévôt de la promotion 2024-2026 seront maintenus et nous suggérerons des améliorations.

Ce qu'il faut retenir : Date probable le 15 novembre 2025, et l'organisation est sous la responsabilité du bureau promotion. Nous restons en contact étroit dans les responsables pour influencer sur les conditions du déroulement.

COMPTE-RENDU DE LA VISIO-RÉUNION du 03 décembre 2024

2° : DISCUSSION SUR LE FORMAT DU RASSEMBLEMENT / AG2025.

Séjour limité à 2 nuits ou 3 nuits ? :

Ce rassemblement est celui du parrainage. Le Jour J = journée Coët.

Le séjour 3 nuits; Accueil / AG - Nuit 1 - Jour J - Nuit 2 - Jour culturel promo - Nuit 3 - Dispersion est jugé peu attractif et onéreux.

Le séjour 2 nuits, Accueil / AG - Nuit 1 - Jour J - Nuit 2 - Dispersion est jugé plus favorable.

- L'accueil se fait avant le déjeuner et l'AG en début d'après-midi. Le dîner est LE REPAS PROMO du séjour à l'hôtel.
- Le jour J se déroule à Coët, avec si possible un dîner traditionnel externe.
- Le troisième jour est celui de la dispersion habituelle après le petit déjeuner.

L'hébergement est souhaitable en ville à Rennes pour accueillir facilement les arrivées par route, train et avion (bus-métro).

Les moments libres, notamment pour les épouses seront meublées par la richesse culturelle de Rennes qui possède plusieurs musées en centre-ville et des possibilités de visites de monuments et de boutiques.

Un sondage de participation sera lancé en janvier 2025 pour évaluer la participation possible.

3 : PERSPECTIVES POUR LE SITE INTERNET :

- **Les contacts ont été pris avec l'équipe formée par Nathalie et Christian Dubourg, en charge du site des promotions EMIA,** sous la responsabilité du capitaine Maxime Dubourg.
- L'hébergement du site et l'attribution d'un nom de domaine «cazaux1974.promotion-EMIA.fr» semblent ne pas poser de problème, et devraient être gratuits. À confirmer !
- **Notre site ne pouvant plus être maintenu techniquement** dans de bonnes conditions, il est acté (AG 2024) de développer un nouveau site, sous un outil appelé WordPress. C'est la mission de Christine et Patrick LAMANDÉ.

Le travail de développement commencera par une réunion du comité directeur ; Président, Webmaster et Webmaster adjoint et Christine LAMANDÉ chargée du développement technique. La réunion aura lieu le mardi 14 janvier à 15h, en visio-conférence. Les listes de données et l'arborescence du site seront étudiées en priorité.

4° : BILANS / ENSEIGNEMENTS DU RASSEMBLEMENT DE BAYONNE :

- **Les retours des participants au rassemblement** sont très positifs, tant sur les activités que sur la qualité de celles-ci. La cérémonie d'ANGLET a été le point fort, d'une excellente tenue. L'hébergement a été apprécié. Merci à l'équipe organisatrice très dévouée.
- **Les livres « mémoire d'une promotion »** ont été distribués pour
 - 169 exemplaires avant et à l'AG, dont 9 offerts.
 - 75 exemplaires envoyés par le secrétaire, dont 11 offerts.
 - 20 exemplaires en réserve du bureau pour des actions futures.

Il reste 60 exemplaires, réservés à la journée de parrainage 2025.

Il n'est pas envisagé de procéder à un tirage de l'édition réalisée.

COMPTE-RENDU DE LA VISIO-RÉUNION du 03 décembre 2024

- **Situation des comptes financiers.** Exposée par le KS, la situation est conforme aux prévisions. Le total de 4886 € se divise ainsi :
Compte courant = 1543 €
Livret épargne = 3195 €
Espèces = 148 €
Des cotisations 2025 et 2026 ayant déjà été encaissées, les cotisations de 2025 sont estimées à environ 700 €.
La Caisse Promo a participé pour 4503 € aux dépenses du rassemblement de Bayonne.
- **Musée TDM :** Un insigne Promotion Cazaux sera offert pour enrichir le musée qui n'en dispose pas. Michel RIQUET et Frédéric BERGEON prendront contact avec le conservateur. Le trésorier enverra un insigne aux intéressés.
- **Cotisation annuelle Amicale :**
Il peut être envisagé une augmentation de la cotisation annuelle à l'Amicale de la Promotion. Cette augmentation sera débattue à la prochaine AG, en 2025.

N'ayant plus de sujet à traiter ni de questions posées, il est mis fin à la réunion.

Rédacteur : André CATENNE